

MAIRIE
1 Place de l'Église
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 avril 2024

Jeudi vingt-cinq avril deux mil dix vingt quatre à 20 h 30

Date de convocation : 20 avril 2024

Date d'affichage : 30 avril 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Elise BIBET, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, Rudy LEGRAND Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absents excusés : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Brigitte BOLE, M. François CUENOT

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : Mme Pauline DAUDEY

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion communautaire du lundi 8 avril (il peut être consulté sur le site *portes-haut-doubs.com*, rubrique Intercommunalité) et de la conférence des maires du 22 avril :
 - o Suite à son approbation par le conseil communautaire, le dossier PLUi a été transmis à la Sous-Préfecture ; le délai de recours prendra fin le 21 mai 2024 ;
 - o La mise en place d'une police de l'urbanisme sera prochainement effective ;
 - o Le système des quotas par commune pour les travaux de voirie sera revu (il ne l'a pas été fait depuis 1998) ;
 - o La mise en ligne d'un support interactif accessible aux secrétaires de mairie de la CCPHD est en cours d'élaboration.

SIVU GENDARMERIE / GYMNASÉ

- Les comptes administratifs 2023 et les budgets 2024 ont été votés le 5 avril pour les deux SIVU :
 - o Gendarmerie : résultat de fonctionnement +222 069 € et résultat d'investissement +5 912 € ;
 - o Gymnase : résultat de fonctionnement +38 738 € et résultat d'investissement -33 125 €.
- Les feux d'artifice du 14 juillet auront lieu cette année à Plaimbois-Vennes.

FINANCES COMMUNALES

- Afin de financer les travaux d'enfouissement des réseaux secs au village du Luisans, il est opportun de recourir à un emprunt. Il est décidé de retenir la proposition suivante du Crédit Agricole :
 - Montant : 55 000 €
 - Durée : 180 mois
 - Taux : 3.95 %

BOIS ET FORETS

- Courant avril s'est tenue l'Assemblée Générale de Bois du Jura, association créée en 2019, composée de 11 communes du Doubs (dont Fournets-Luisans) et 10 communes du Jura, ayant pour but de promouvoir le bois local.

VOIRIE

- La commission a effectué le tour des routes de la commune pour lister les besoins d'un point de vue sécurité et équipements nécessaires. Parmi les aménagements prévus, des panneaux routiers seront installés à Grandfontaine (1 voie sans issue + panneau de limitation de vitesse), des balises seront remplacées rue St Claude au Luisans.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs au Luisans ont débuté (entreprise CHOPARD-LALLIER).
 - La circulation sera interdite les 2 et 3 mai ainsi que les 6 et 7 mai. Des déviations seront mises en place.
 - Une modification du contour de la fontaine du bas du village sera réalisée avec mise en place d'un regard permettant de se servir en eau de l'autre côté de la route.

PERSONNEL COMMUNAL

- Il est décidé à l'unanimité d'attribuer aux agents de la fonction publique territoriale éligibles, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la rémunération brute sur la période annuelle.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Etude de dossiers d'urbanisme :
 - D.P. DAUDEY Emmanuel pour la création d'une piscine semi-enterrée rue des Sorbiers ;
 - D.P. TOCHOT Louis pour un revêtement de façade rue des Genévriers.
- Un échange est réalisé entre la commune et M. et Mme Stéphane VUILLEMIN. La parcelle ZH 94 d'une contenance de 14 m² est échangée par la commune au profit de la parcelle ZH 96 d'une contenance de 12 m². Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte d'échange et tout document relatif à cette affaire.
- Pour rappel, le traditionnel nettoyage de printemps aura lieu le samedi 4 mai. Rendez-vous à 9h30 devant la mairie pour les volontaires.

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

- La fête des mères sera organisée le vendredi 24 mai. Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres.
- Pour rappel, un week-end festif organisé par le Club du Bel Age aura lieu à la salle des fêtes du 16 au 20 mai.
- La commune décide de louer sa licence IV à l'entreprise O'Cherry's prochainement établie Route du Luisans (salon de thé/bar) à partir du 1^{er} mai 2024 pour un montant de 100 euros mensuels avec remise de 50% la 1^{ère} année afin d'encourager cette installation sur la commune. Un contrat sera établi avec la gérante.

ENFANCE / ECOLE

- Suite à validation du budget annuel de Familles Rurales présenté aux communes de Fournets-Luisans et Fuans, il a été précisé que le prix des repas augmentera de 5% en septembre.
- Restructuration scolaire et périscolaire :
 - o une réunion a eu lieu avec le cabinet d'architectes ROUX pour la présentation du projet de permis de construire, qui devrait être déposé en mai ;
 - o la Préfecture a transmis les notifications de subventions DETR, conformes aux attentes du plan de financement.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

- En vue des élections européennes du 9 juin, la commission de contrôle se réunira le samedi 18 mai à 10 heures pour vérifier les mouvements des listes électorales.

DIVERS

- Demandes de subventions de la Banque Alimentaire et de la Marmite Solidaire.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS

La secrétaire de séance,
Pauline DAUDEY

Liste des délibérations :

1. **Finances communales : prêt contracté au Crédit Agricole pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs au Luisans ;**
2. **Personnel communal : attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ;**
3. **Urbanisme / Environnement : échange entre la commune et M. et Mme VUILLEMIN**
4. **Action sociale et culturelle : location de la licence IV détenue par la commune à l'entreprise O'Cherry's.**